

Image not found or type unknown



## Demande de congés sans réponse de l'employeur à 2 jours des congés

Par **cedi**, le **04/06/2014** à **02:27**

Bonjour, rnrnJe suis dans mon entreprise en CDI de nuit depuis plus d'un an et je n'ai jamais pris de congés payés donc mi avril (donc y a un mois et demi ) j'ai décidé de poser mes vacances par mail comme me l'a demandé mon employeur.rn rnJe suis logiquement en vacances dans 2 jours et je n'ai toujours pas de réponse écrite de mon employeur, j'ai juste eu verbalement un oui de madame et un non de monsieur car ça ne l'arrange pas car lui qui travail avec moi à besoin d'être absent car madame va se faire opérer pendant mes congés. rnPeux t-il me les refuser à deux jours du début de mes congés ? rnrnMerci pour vos réponse